

*Dans un courrier adressé aux recteur-ices le 6 octobre, le ministère demande qu'un hommage soit organisé dans les écoles et établissements le vendredi 15 octobre, un an après l'attentat atroce dont a été victime notre collègue Samuel Paty.*

Comme l'année dernière, le ministère bâcle de manière inacceptable un hommage qui demande une mobilisation pleine et entière de la profession et de la communauté éducative. Les délais impartis sont beaucoup trop courts pour permettre une mise en œuvre sensée et cohérente de l'hommage. Dans de nombreux endroits, celui-ci n'aura lieu que de manière superficielle, faute de temps de préparation suffisant.

De nouveau, aucun créneau n'est dégagé pour permettre aux personnels d'échanger entre eux pour décider de la façon de mener l'hommage. Les initiatives les plus inadaptées pourront très bien être décidées localement par la hiérarchie, au mépris de toute initiative des collègues.

Rappelons que l'année passée, le ministère avait refusé, dans une volte-face de dernière minute d'une brutalité inouïe, la banalisation des heures de 8h à 10h pour permettre aux personnels d'échanger entre eux. SUD éducation avait revendiqué à l'époque que le lundi soit consacré à la préparation de l'hommage, entre pairs le matin et avec un accueil des élèves l'après-midi. Face à la surdité du ministère, les personnels avaient dû se mettre en grève pour prendre de force le temps de concertation qui leur était refusé.

Les modalités de la cérémonie officielle, largement inadaptées, avaient révélé tout le cynisme du ministre qui avait imposé la lecture d'un texte de Jaurès dont avaient été caviardés les passages qui lui déplaisaient.

SUD éducation porte toujours les mêmes revendications : que l'hommage à notre collègue se fasse dans des conditions dignes et respectueuses de la liberté pédagogique des équipes, avec un temps d'échanges prévu entre collègues et un dispositif permettant une mobilisation toute entière de la communauté éducative.

Communiqué Sud éducation